043-214300915-20250127-20250127_02-DE Regu le 29/01/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

COMMUNE DES ESTABLES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/01/2025 / Délibération N°20250127 02

Date de la convocation 22/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 11

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept À 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Philippe BRUN.

Présents: 9

Votants: 9 Pour: 1 Contre: 7 Abstentions: 1

Х	Philippe BRUN	X	Yves SANIAL
Χ	Alice MALARTRE	X	Thierry MICHEL
Х	Michel RIBES	X	Alain ROMEAS
X	Laurence EXBRAYAT	X	Jeanne PRADIER
	Alexandre MALARTRE	X	Michel LEYDIER
	Odette GAILHOT		

Alice MALARTRE a été nommée secrétaire de séance.

Objet: Convention SPA

Le Maire.

- EXPOSE les faits suivants :
 - o L'appel de cotisation pour l'adhésion au service fourrière de la SPA pour l'année 2025 s'élève à 283,05 €.
- SOUMET au conseil:
 - o La signature de cette convention avec la SPA pour le service fourrière.
 - o De prévoir sur le budget 2025 de la commune en service fonctionnement le montant de la cotisation.

Après délibération, le Conseil Municipal N'APPROUVE PAS ces propositions et N'AUTORISE PAS le Maire à procéder aux formalités nécessaires et à signer tous les actes et pièces s'y rapportant.

Philippe BRUN, Maire des Estables